

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 15 MARS 2011

**N° 2 - 41 / 2011 : BUDGET PRIMITIF 2011 - BUDGET ANNEXE PARC
TECHNOPOLITAIN ALBI INNOPROD**

Pilote : Finances et budget

Autre service concerné : Développement économique

Monsieur Jean-Philippe ROQUES, rapporteur,

Le budget primitif du Parc Technopolitain Albi InnoProd 2011, annexe au budget principal, s'équilibre en dépenses et en recettes à **16 218 598,16 €** dont

8 109 299,08 € en fonctionnement
8 109 299,08 € en investissement

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

- les opérations de variation de stock entre sections	8 109 299,08 €
Total	8 109 299,08 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les acquisitions foncières	3 400 000,00 €
- les études d'aménagement	507 799,61 €
- les travaux d'aménagement et d'équipements publics	4 178 599,47 €
- les frais divers (taxes foncières et entretien)	22 900,00 €

Total 8 109 299,08 €

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- une avance remboursable du budget général	3 258 950,00 €
- une subvention d'équipement exceptionnelle	4 850 349,08 €

Total 8 109 299,08 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les opérations de variation de stock entre sections	8 109 299,08 €
---	----------------

Total 8 109 299,08 €

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la Commission des Finances, Affaires Générales, Ressources Humaines en date du 28 février 2011,

VU l'avis du Bureau Communautaire en date du 1^{er} mars 2011,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

ADOpte le budget primitif Parc Technopolitain Albi InnoProd 2011, annexe au budget principal, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **16 218 598,16 €** dont

8 109 299,08 €	en fonctionnement
8 109 299,08 €	en investissement

Pour extrait conforme,
Fait le 15 Mars 2011

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE